

**IL FAUT LE DROIT, IL FAUT LA JUSTICE, IL FAUT LE RESPECT DES PERSONNES,
DE LEUR TRAVAIL, DE LEUR VIE ICI :**

IL FAUT LA REGULARISATION GENERALE SUR LA BASE DU TRAVAIL ET DE LA VIE ICI !

Le gouvernement et la CGT mentent : **il n'y a pas, il n'y a pas eu de régularisation par le travail.** Les critères exigés sont presque impossibles à remplir, et quand on y arrive, il y a toujours un nouvel obstacle : tu n'as pas la bonne nationalité, ou encore, la préfecture te ressort que lorsque tu as été arrêté, il y a quelques années, tu as donné un faux nom. Résultat : l'expulsion ! Et quand tes amis vont voir la CGT pour demander quoi faire, on leur répond : « *C'est normal, c'est la loi, il n'y a rien à faire* ».

NON, CE N'EST PAS NORMAL :

* Ce qui est normal, c'est de mentir pour sauver sa peau, d'essayer d'échapper à l'expulsion. C'est la loi qui oblige les gens à mentir pour ne pas être expulsés. Le gouvernement et la CGT, qui mentent sur la régularisation par le travail, osent reprocher aux sans-papiers leurs mensonges de survie !

* Ce qui est normal, c'est de gagner sa vie honnêtement, en travaillant dur et de vouloir vivre tranquille, en règle, avec les droits de son travail.

* Ce qui est normal, c'est que le travail ouvre à des droits, que les études ouvrent à des droits, que la maladie, l'exil, ouvrent à des droits. Ce qui est normal, c'est que ces droits soient les mêmes pour tous, et non les privilèges de quelques-uns.

* Ce qui est normal, c'est que la loi protège les gens, et non qu'elle les persécute comme le fait la loi CESEDA contre les étrangers .

* Ce qui est normal, c'est que le gouvernement respecte les gens, respecte leur travail, respecte leur vie, et non qu'il prétende les choisir comme on choisit des fruits sur un marché ou des animaux à l'abattoir.

OUI, C'EST LA LOI : La loi CESEDA empêche toute régularisation, elle met les étrangers hors du droit général (par exemple le droit de vivre avec sa famille), elle autorise et encourage la persécution administrative et policière des sans-papiers et de leur famille dans tous les domaines (santé, école, travail, logement...). **Il n'y a rien de bon dans cette loi**, car c'est une loi d'exception, qui donne tout pouvoir à la police sur la vie des gens, qui distille la haine et la division, une loi qui préfigure les lois futures, qu'on voit déjà dans sa suite : loi de rétention de sûreté, lois Perben, etc... C'est une loi qui considère les gens comme des objets et non comme la richesse du pays. Il est impossible de s'en accommoder, de prétendre la réformer comme le fait la CGT. On ne peut que la combattre.

SI, IL Y A QUELQUE CHOSE A FAIRE :

* D'abord comprendre et accepter que chaque situation est particulière mais **qu'il n'y a pas de solution individuelle.** La question de la régularisation est une question collective qui nécessite de s'affronter à la loi. Il faut que chaque personne sans papier comprenne ce qui lui arrive, et pour cela, il lui faut aussi connaître et comprendre cette loi. C'est ce que nous faisons lors de nos permanences juridiques du lundi.

* **S'organiser** pour mener la bataille ensemble pour la régularisation générale sur la base du travail et de la vie ici. Il ne faut pas jouer sa vie sur de fausses promesses. Et il ne faut pas rester seul dans son coin, désespéré. Il est possible de se battre, de trouver du courage, de faire confiance, à soi-même et à d'autres. Mais cela nécessite de s'y mettre. Personne ne peut se battre à ta place.

Il faut aussi **se donner quelques principes** à partir desquels réfléchir la situation et proposer un chemin. Voici les nôtres :

- **Qui vit ici, est d'ici et doit avoir les droits : c'est le seul critère qui reconnaît et respecte chacun.**
- **Quiconque travaille, ou a travaillé ici, doit être régularisé !**
- **Chacun compte pour un, il faut l'égalité.**
- **La persécution policière et la chasse à l'homme pour les 26000 expulsions de Sarkozy doivent cesser !**
- **Il y a un seul peuple en France, les étrangers en font partie.**
- **Ce que tu ne fais pas, ce que tu ne dis pas, personne ne le fera ou le dira à ta place : le Rassemblement permet à chacun d'être dans la bataille collective pour tous !**
- **Abrogation de la loi CESEDA !**

Nous avons décidé de remettre à l'ordre du jour la régularisation générale, sur la base du travail, des études, de la vie privée et familiale ici, de la maladie, de l'exil, et pour cela nous organisons une :

**intervention publique le samedi 7 mars à 15h00,
Place du Capitole**

Le Rassemblement des ouvriers sans-papiers, gens d'ici, et leurs amis